

# G R E C

## COIFFURES DE L'ANTIQUITÉ.

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	
24	25		26	27		28	

Les femmes grecques mirent beaucoup de variété dans l'arrangement de leur chevelure; si les hommes coupaient la leur, elles la conservaient abondante (excepté dans le chagrin et le deuil, cas où les deux sexes la coupaient très-court) et ne négligèrent rien pour relever cette parure naturelle.

Les voiles d'étoffes riches ou légères, les bandelettes de différentes couleurs, l'or, les pierres fines, les fleurs et les parfums furent tour à tour ou à la fois mis en usage; on frisait, on teignait les chevelures. — « Elle était blonde, dit Lucien (*Dialogue des courtisanes*); ses cheveux devaient cette couleur à la nature, non à l'art ni aux drogues dont les femmes savent faire usage pour se la procurer. » On portait aussi des perruques : *Entrichon*, *pênikê* et *procomion* étaient les noms des coiffures en faux cheveux portées par les hommes et les femmes; la *pênikê* était la partie la plus avancée du tour de cheveux ou *procomion*, et l'*entrichon* consistait en des parties de cheveux, en mouches que l'on plaçait aux endroits dépourvus. (Pollux.)

Les jeunes gens des deux sexes laissaient croître leur chevelure jusqu'à leur adolescence; ils la consacraient alors aux dieux. — Les jeunes filles, en général, séparaient leurs cheveux sur le front, les rassemblaient et les nouaient sur le haut de la tête. — Les femmes les séparaient également et formaient sur le derrière de la tête une touffe ou un nœud, parfois assujéti par des nattes. — Les figures d'ancien style montrent que, dès les premiers temps, on n'y mettait qu'une simplicité apparente; la chevelure était, comme au fronton du temple d'Égine, divisée en petites boucles d'une grande régularité, allongées tout autour de la tête. — Elle était maintenue par une bandelette étroite et tombait en pointe dans le dos; mais, pour obtenir ce résultat, elle avait été passée au fer. (Voir n° 2.) — On donnait en général le nom d'*anadêmata*, *anadesmê* à toutes les bandelettes ou à tous les liens qui servaient à contenir et à orner la chevelure; celui de *mitre* leur fut donné aussi plus tard, sans que l'on en sache bien la raison.

Le *nimbus* était une bande de lin, ornée de broderies d'or, que les femmes portaient autour du front pour le rétrécir et se rajeunir; dans Pétrone, *frons minima* est donné comme une marque de beauté : le front élevé est un attribut de la vieillesse qui dénude les tempes.

La *sphendonê* est un bandeau pour contenir les cheveux : large au milieu, il va en se rétrécissant comme la fronde, d'où son nom. — La partie large se mettait d'abord en avant, et les extrémités étroites se liaient derrière

la tête ; mais, lorsque avec le temps on plaça la partie large en arrière, où elle contient et soutient les cheveux comme un réseau ou *cécryphale*, on lui donna le nom d'*opisthosphendonê*. — On portait souvent les deux ensemble (voir les n<sup>os</sup> 4, 6, 8, 17, 21, 22, 23) ; le n<sup>o</sup> 14 offre un exemple dans le sens primitif. — Le filet ou réseau servant à contenir la masse des cheveux sur le derrière de la tête, n<sup>os</sup> 6, 17, 21, était appelé *cécryphale* par les Athéniens ; ce fut le *reticulum* des Romains. — Les femmes se servaient de la *vesica* (vessie) et avaient l'habitude de s'en couvrir toute la tête, pour conserver leurs cheveux propres et en ordre, en attendant qu'elles se coiffassent (voir n<sup>os</sup> 13, 26 et aussi le n<sup>o</sup> 25, qui, en ayant la forme des deux autres coiffes, a, de plus qu'elles, un air de parure).

Le n<sup>o</sup> 10 représente un bonnet ayant un certain rapport avec ces dernières coiffures ; mais la femme qui le porte est parée, elle a un collier de perles et aux oreilles les *triglènes* que les Athéniens appelaient les *triottides*, ce qui s'oppose à l'assimilation de cette coiffure à la *vesica* ; on y reconnaîtrait plutôt la *mitella* (petite mitre), cette coiffe en forme de pointe portée aussi par les hommes dans l'intérieur de la maison et à table, que Cicéron racontait avoir vu porter à Naples, en pleine rue, par des jeunes gens et des vieillards de la première qualité.

Le n<sup>o</sup> 16 représente un jeune Grec portant à la fois un réseau qui renferme les cheveux comme en une bourse, et un capuchon serré, prolongé et retombant ; c'est une coiffure que l'on retrouve encore en Italie, et Mongez dit en connaître plusieurs exemples sur des vases étrusques.

Le n<sup>o</sup> 9 porte le chapeau de feutre appelé *pétase*, si utile contre le soleil et la pluie. — On ne le portait pas à la main, on le nouait sous le col ou on en lâchait les cordons pour qu'il se tint derrière la tête.

Le n<sup>o</sup> 5 a une coiffure dont une partie est nattée, enroulée, et capricieusement ramenée sur un côté où un nœud la termine ; le reste est à l'aventure : ce serait, d'après Pollux, un de ces nœuds appelés *hypospeiron* et *speira*, qui avaient un caractère bachique.

Le n<sup>o</sup> 24 est le type d'une parure conservée encore aujourd'hui dans la campagne grecque, où les paysannes, n'y pouvant mettre l'or des sequins, se couvrent toujours le front avec des drachmes. — Athénée dit que les Athéniennes portaient dans leurs cheveux des cigales d'or et qu'elles en suspendaient aux anneaux qui tombaient sur leur front.

La couronne pleine, terminée en radiale, du n<sup>o</sup> 12, est intéressante. — Cette sorte de parure n'était pas toujours métallique, non plus que le diadème ou *strophion*. — Les sculpteurs antiques ont parfois indiqué, par des plis larges et peu saillants, l'emploi d'une étoffe épaisse, cintrée pour prendre la forme de la tête ; la Diane à la biche du musée du Louvre fournit l'un de ces exemples.

Les Grecques portaient des voiles flottants, n<sup>o</sup> 27 ; elles en entortillaient quelquefois leurs cheveux, n<sup>o</sup> 28. — Pour voyager ou aller longtemps au soleil elles prenaient le *pétase* thessalien (voir n<sup>o</sup> 9), qui avait très-peu de fond et était ordinairement blanc.

*Ces fragments proviennent des peintures de vases grecs recueillies par Gerhard (Monuments antiques inédits) et Mongez (Encyclopédie méthodique). — (Renseignements d'après Winckelmann, Ferrari, le comte de Clarac, etc., etc.)*

---



GRECE

GREECE

GRIECHENLAND



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>o</sup> PARIS

Massias et Lestel lith